

## 2. 3. 3. Rechercher des documents d'archives

En règle générale, les archives regroupent différents fonds d'archives, c'est-à-dire des collections de documents qui ont été déposées là par des personnes ou des institutions. Ces fonds ne sont pas classés, comme dans les bibliothèques, par thèmes (principe de pertinence), mais en fonction de leur contexte de création (principe de provenance). Pour trouver un document d'archive dans un inventaire, il faut donc se demander par quelle personne ou par quelle institution ce document a été créé.

La plupart des archives mettent à disposition leurs inventaires et d'autres outils pour faire des recherches en ligne dans des bases de données. Il vaut donc la peine, avant de se rendre dans des archives, de faire une première recherche dans les inventaires, sur le thème choisi, pour y repérer les documents qui pourraient être intéressants. Dans le cas où les documents ne pourraient pas être commandés en ligne, il est recommandé d'imprimer la liste des résultats de la recherche ou de noter la cote des documents que l'on désire consulter aux archives. La numérisation et la mise à disposition des outils de recherche ne sont toutefois pas encore terminées dans de nombreux cas, c'est pourquoi plusieurs inventaires n'existent encore aujourd'hui que sous forme manuscrite ou tapuscrite et ne peuvent être consultés que sur place, dans les archives.

Dans la plupart des cas, les fonds d'archives ne peuvent être consultés que sur place. Certaines archives mettent toutefois des documents numérisés en ligne à la disposition des chercheurs et chercheuses, comme par exemple les [publications officielles des Archives fédérales](#).

Les documents officiels sont souvent soumis à un délai d'attente ; cela signifie qu'ils ne peuvent être consultés qu'après un certain temps - en général 30 ans - après leur création. Les documents qui concernent des personnes ne sont même accessibles, pour des raisons de protection des données, qu'après une période de 50, voire 100 ans, ou avec une autorisation spéciale.

**Liens:** [Publication officielle des Archives Fédérales](#)